

Nous vous apportons un regard concret de chef d'entreprise pour vous aider à prendre conscience de la viabilité de votre projet.

Notre conseil porte sur tous les aspects de votre projet :

L'adéquation entre le porteur et le projet :

- Expériences, contraintes du projet, besoins en formations,...



La viabilité économique du projet :

- Des clients ! Des clients ! Des clients !
- Quel produit/service ? À qui ? Combien ? Quel besoin ? La concurrence ?

- Le prévisionnel financier complet :
- Plan de financement (besoins et ressources)
- Prévisionnel d'exploitation à 3 ans
- Prévisionnel de trésorerie à 12 et 36 mois

Les démarches effectives de chaque projet :

- Aides, statut, aspect fiscal, social, ...

Conclusion : le porteur doit prendre conscience de la faisabilité de son projet, de sa prise de risque et déterminer les actions nécessaires à sa réalisation.